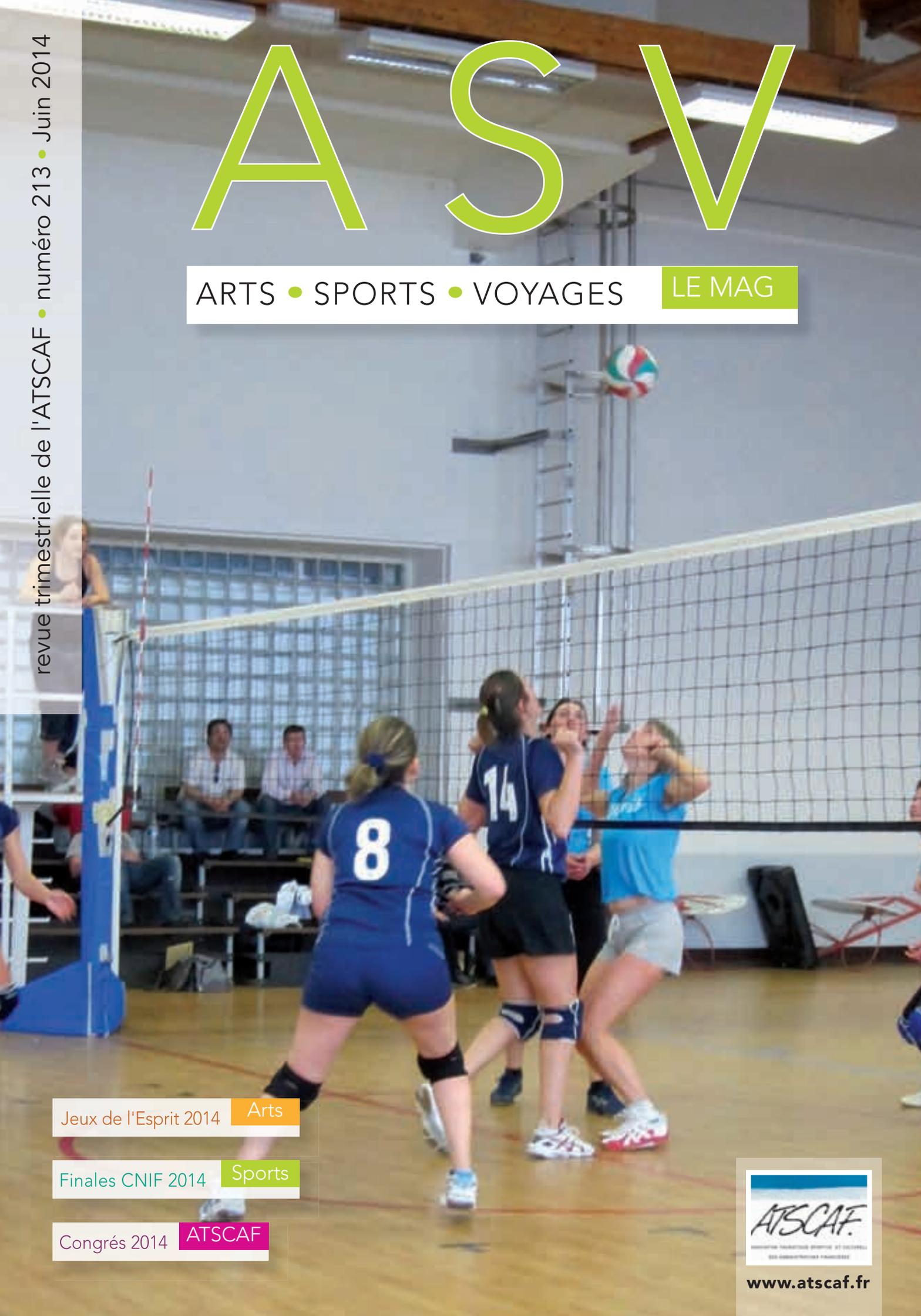


ASV

ARTS • SPORTS • VOYAGES

LE MAG

revue trimestrielle de l'ATSCAF • numéro 213 • Juin 2014



Jeux de l'Esprit 2014

Arts

Finales CNIF 2014

Sports

Congrès 2014

ATSCAF



www.atscaf.fr

NOS CENTRES DE VACANCES ATSCAF

Juan-les-Pins
Val-d'Isère
Seignosse
Méribel
Megève

ATSCAF Fédérale - 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine
Tél. : 01 79 84 35 16 - www.atscaf.fr

ATSCAF.
ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES

P. 4 GROS PLAN

- ATSCAF du Morbihan

P. 6 ARTS

- Jeux de l'Esprit
- Art Floral
- Stages et événements culturels 2014

P. 10 SPORTS

- CNIF : Finales 2014
- Trophée de Bowling 2014
- Finale de Tir 2014
- Calendrier Sports 2014

P. 17 SÉJOURS

- Juan-les-Pins
- Megève
- Seignosse
- Bulletin de réservation
- Conditions générales

P. 23 VOYAGES

- Gros plan voyages ATSCAF
- Disponibilités voyages 2014
- Calendrier des voyages 2015
- Bulletins de réservation
- Conditions générales

P. 29 ACTU

- Congrès 2014

P. 32 LA VIE DES SECTIONS

- ATSCAF Côte d'Or
- ATSCAF Dunkerque
- ATSCAF Le Havre
- ATSCAF Lot
- ATSCAF Toulouse
- ATSCAF Loire Atlantique
- ATSCAF Côte d'Opale

P. 34 INTERVIEW

- Annabel Viaud, Présidente de l'ATSCAF des Côtes d'Armor

Le patrimoine de l'ATSCAF

C'est une histoire étonnante. L'ATSCAF n'avait pas vocation à s'engager dans la voie du tourisme social et familial. Elle a d'abord trouvé ses fondements dans les activités sportives et culturelles.

Mais ce terrain de jeu ne lui suffisait pas et très vite, le Président Fondateur a tenu à explorer d'autres pistes, comme les pistes de ski de Méribel, Val d'Isère ou Megève en louant quelques chambres, par-ci par-là, à des hôteliers prêts à accorder des tarifs très préférentiels dans des stations qui n'étaient pas encore équipées et positionnées comme elles le sont aujourd'hui.

Par un heureux concours de circonstances, petit à petit, l'oiseau ATSCAF a fait son nid dans ces stations de renommée internationale, en passant parfois par le processus de la location vente tant elle avait peu de moyens pour satisfaire ses ambitions.

Rappelons que sur ce pan d'activité, elle n'a jamais reçu de subvention et n'a pu compter que sur sa capacité à bien mener et gérer son projet économique pour mieux se développer.

L'ATSCAF a lancé le mercredi 21 mai 2014 la toute première étape du chantier de rénovation du centre de vacances de Megève, à travers une chambre témoin qui sera réalisée avant la saison d'été et qui devrait préfigurer, en partie, les choix de décoration de cette dernière opération dans les centres d'hiver.

On retiendra surtout la mise en place d'un ascenseur et une très nette amélioration des conditions d'accessibilité et de confort.

Le vrai chantier s'étendra entre avril et décembre 2015 pour pouvoir proposer un nouvel écrin dès la semaine de Noël 2015.

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, nous tenons à vous informer régulièrement de toutes les améliorations proposées dans l'ensemble de nos, de vos cinq centres en passant par une "e communication" qui arrive directement sur vos courriers électroniques et qui illustre par l'image autant que par le texte les efforts d'investissement. Le centre de Juan-les-Pins, après Seignosse, vient d'être équipé en wifi par exemple.

Je vous invite donc à aller faire un tour à Juan-les-Pins, parce que c'est vous la star de l'ATSCAF et pas uniquement pendant les deux semaines du festival, ou encore à Megève ou Seignosse qui ont tant de beauté et de charme que vous n'en ferez jamais le tour.

Je vous souhaite un très bel été, cher(e) adhérent(e), entouré(e) de vos proches.

*François Clinet
Président Fédéral*

ATSCAF - 67, rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine Cedex.
Revue de la Fédération touristique, sportive et culturelle des administrations financières.

Revue trimestrielle fondée en 1960. Numéro ISSN 1769-1435

Rédactrice en chef : Isabelle OLLIER

Tél. 01.79.84.34.50 Télécopie : 01.79.84.34.42

Directeur de la publication : François CLINET.

Dans le cas où les circonstances nous obligeraient à augmenter le prix de l'abonnement de la revue, nous nous réservons le droit de réduire, si nous le jugeons indispensable, le nombre de numéros à servir, proportionnellement à cette augmentation.

Tous droits de reproduction (articles et illustrations) réservés pour tous pays. Les opinions émises dans la revue n'engageant que leurs auteurs.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnements, 4 parutions par an - France : 3,05 € - étranger : 4,57 € - le numéro en France : 0,76 €. atscaf.federale@finances.gouv.fr

Conception et fabrication : Easy Catalogue - BLG-Toul. Tél. 01.44.79.34.31 - Tirage : 46 000 exemplaires.

Crédit photo couverture : Nicolas Birot photographié par Francis Roche.



LA BRETAGNE, ÇA VOUS GAGNE !

Carnac (ses mégalithes et ses plages de sable fin), Quiberon (sa côte sauvage, Belle Ile en Mer, îles d'Houat et d'Hoedic en ligne de mire), La Trinité sur Mer (son port de plaisance, le Spi Ouest-France), Lorient (la Cité de la Voile Eric Tabarly, son accès à l'île de Groix, le Festival Interceltique), Pontivy (son château du XV^e siècle), Vannes (cité médiévale, ses fêtes historiques, son festival de jazz, son ouverture sur le golfe et ses 364 îles : Ile aux Moines, Ile d'Arz, Berder...). Vous connaissez, sans doute ! Sinon : venez voir ! Venez rêver chez nous !

En tout cas, tel est cet environnement idyllique du Morbihan, département touristique de Bretagne-Sud, agrémenté, en plus de ses nombreuses associations sportives et culturelles,

de ses chapelles (multiples), ses châteaux (18) et manoirs, ses thalassothérapies (4), ses casinos (4), ses zoos (2), ses terrains de golf (5)... et aussi ses restos étoilés (9) et du terroir...

Dès lors, comment croire que puisse exister et surtout perdurer une association de type ATSCAF, dans un tel contexte ? Il doit y avoir un truc ! Un truc qui doit plaire ! Ce truc : ce doit être l'esprit ATSCAF, que vous appréciez tous et dans lequel s'est volontiers inscrite l'ATSCAF du Morbihan, toujours en quête de y tenir son rang avec audace et fierté, avant même sa constitution officielle en 1958. Ainsi elle a organisé en 1953 avec le concours du Maine et Loire, la première coupe de l'ouest Interfinances. La section a pratiqué de nombreuses activités sportives en équipes (foot,



■ Équipe de tennis masculin (1973).



■ Équipe de basket féminin (1963).



■ Nos choristes.



■ Jean au tableau des scores.

basket, volley, tennis, tennis de table, badminton, bowling, pétanque... et même rugby). Elle a également crânement défendu ses chances à la CNIF, avec la victoire finale en tennis masculin (1973), et en tennis féminin (1997 et 2008), sa place en finaliste basket féminin (1963), en football (1975) et en pétanque féminine (2009 et 2012) ; sans oublier la participation aux championnats nationaux (course à pied, ski, bowling). L'ATSCAF du Morbihan a organisé 3 championnats de France de planche à voile à St Pierre Quiberon (1989), Séné (1994) et Ile d'Arz (1994) et en alternance, plusieurs coupes de l'ouest interfinances pour 5, 6, et 7 départements, jusqu'à réunir plus de 500 convives en de fastes périodes. Ok ! Ok ! Disons que tout cela, ce n'est pas mal ! Mais, après cette petite « gonflette » à se faire du bien, qu'en est-il maintenant dans ce monde individualiste et vieillissant ?

Aujourd'hui, l'ATSCAF 56, sans permanent, ni agrément de tourisme et ni billetterie (sauf cinéma) regroupe environ 250 adhérents en parfaite harmonie avec sa pétillante et dynamisante présidente Laurence, choyée par ses deux ex, Pierrick et Georges et soutenue par deux énormes

pilliers : Jean, l'ancien et donc la mémoire : 87 ans, adhérent actif depuis l'origine, compétiteur à souhait et René, sportif dans l'âme : véritable tour de contrôle à son corps défendant. Ce trio est renforcé par la présence rassurante de Françoise la fidèle trésorière, et galvanisé par l'esprit positif des autres membres du bureau conviés à ses réunions mensuelles avec Françoise (chargée des cotisations), Jacqueline, Annie, Nelly, Jeannette, Mireille, Evelyne, Maryse, Michel, Gilbert, Pierrick et Bertrand.

Aujourd'hui, l'ATSCAF 56, c'est également et toujours sa participation à la CNIF, (tennis, tennis de table, pétanque), aux championnats de France (course à pied, ski), au championnat Corpo (tennis), à la coupe de l'ouest interfinances et à la randonnée régionale. La section propose également de multiples activités offertes par l'ASPTT de Vannes ; et en point d'orgue, la pétanque organisée en équipes rassemblées par Jean aux séances d'entraînement du lundi et jeudi, en vue de rencontres officielles ou amicales de l'année. La randonnée est proposée avec des sorties



■ Laurence, Présidente de la section 56.

mensuelles programmées en alternance campagne/bord de mer, par Françoise et Jacqueline, toujours bon pied bon œil. La Chorale « Intermède », très étoffée et menée de main de maître par le chef de chœur Nolwen propose des répétitions hebdomadaires et des prestations assurées toute l'année. Le tout, vous l'imaginez bien, dans une parfaite ambiance de bonne humeur et de convivialité, avec une habituelle très bonne participation à l'Assemblée Générale organisée en septembre.



■ Le sinagot, petit bateau caractéristique du petit port de Séné près de Vannes.



■ Nos randonneurs.



ATELIER D'ART FLORAL

■ De gauche à droite, Chantal, Annie, Véronique, Jacqueline, Danielle et Constance.

JUAN LES PINS, DU 3 AU 10 MAI 2014

En ce mois de mai, nous retrouvons au Fournel, Annie, Chantal, Constance, Danielle, et Jacqueline, nos créatrices venues participer à l'atelier d'art floral. C'est avec Elisabeth CECCARELLI, qu'elles feront non pas leur apprentissage, mais perfectionneront leur savoir-faire.

En préambule, je vous présente Elisabeth, notre animatrice. Professeur d'Art floral, fleuriste à Antibes, Elisabeth est lauréate de plusieurs concours internationaux. Elle est également diplômée de la Société Nationale d'Horticulture de France, et titulaire d'un Master en Art Floral de l'Académie Florale Européenne.

La météo étant clémente, nos stagiaires se sont installées sous la tonnelle du Fournel. Nous voici parties dans la réalisation

■ Domaine du Rayol.



d'une composition de table très graphique. Fil à tiger, bambou, anthurium, chrysanthème Shamrock, feuille d'aspidistra. Préparation assez longue car il faut avant tout assembler de manière très précise les tiges de bambous qui structureront la composition. Légèreté, précision, méticulosité sont les mots d'ordre.

Après quelques petites blessures sur les bouts de doigts, cet art n'étant pas une activité sans quelques risques de coupures du fait de l'utilisation de cutter et autres instruments contendants, la base est montée et la mise en forme commence.

Il faut alors réfléchir à l'harmonie de la composition.

La mousse Oasis, détremnée, bien calée dans son contenant, est prête pour accueillir les bambous. Mais comment les positionner pour laisser la ligne directrice fuir dans l'espace et ainsi ouvrir la composition ?



Tâtonnement, réflexion, interrogation. Devant le questionnement de chacune, Elisabeth s'enquiert de leur envie personnelle, et d'une main assurée courbe avec son couteau, à la manière d'une boîte à onglet, les structures végétales. C'est fait ! La base est fixée, reste à piquer les petites feuilles qui dissimuleront la mousse, et placer harmonieusement les deux uniques fleurs qui viendront se lover au cœur de ce feuillage tel un écrin de verdure. Pour finir, un nuage de brillance sur l'aspidistra et les centres de table sont des plus élégants. Ils orneront les tables de la salle à manger au ravissement des autres pensionnaires.

Cet atelier fut également l'occasion pour le secteur « culture » d'offrir à ses participantes une invitation au voyage au travers de la visite du Domaine du Rayol, le Jardin des Méditerranées. Espace naturel protégé, le domaine évoque les paysages méditerranéens du monde, des Canaries, à la Californie, de l'Australie à l'Amérique subtropicale. Ce jardin n'est pas une collection de plantes identifiées, mais leur reconnaissance est permise grâce à la



■ Les compositions.

visite guidée thématique à laquelle nous participons.

Après 2 heures de promenade dans ce site naturel protégé, nous nous restaurons au « Café du Jardinier ». Dans une démarche éco-responsable, les produits frais, de

saison, de proximité, bio et de commerce équitable sont confectionnés sur place et servis, réjouissant nos palais en saveurs subtiles et inédites tout en harmonie avec ce magnifique Jardin des Méditerranées.

Véronique Septier



■ De gauche à droite : Elisabeth notre animatrice, Annie, Jacqueline, Chantal, Danielle et Constance.

Comme pour toute activité, une pause est aménagée durant la matinée. L'occasion est donnée à Elisabeth de nous faire découvrir une autre partie du patrimoine varois, celui de l'huile d'olive.

Un verre d'eau fraîche pour rafraîchir nos papilles gustatives, des gressins, des croutons grillés, tapenade, olives vertes, et la dégustation à la petite cuillère commence !

Surprises par tant de saveurs différentes, nos stagiaires ont beaucoup appréciée.



■ Collation au « Café du Jardinier ».

STAGES CULTURELS 2014 - IL RESTE DES PLACES !

JUAN-LES-PINS

VOUS RÊVEZ DE VOUS ESSAYER À L'AQUARELLE OU À LA PEINTURE,

MAIS L'ACHAT D'UN MATÉRIEL ONÉREUX VOUS FREINE DANS VOTRE ÉLAN ?

La solution, l'ATSCAF met à votre disposition tout le matériel nécessaire à la pratique de l'art pictural. N'emportez que votre chapeau, votre pliant, votre appareil photo, et repartez avec votre carnet de voyage et vos toiles !

Du 13 au 20 septembre : Aquarelle ;

Du 20 au 27 septembre : Peinture à l'huile.

Prix par personne, en demi-pension : 390 € financier 425 € non financier, matériel fourni.

Les ateliers « art floral » et « écriture » organisés par l'ATSCAF en ce début de saison estivale ont remporté un vif succès. Il en est de même pour ceux de la photographie qui très rapidement ont affiché COMPLET.



JUAN-LES-PINS

**LE FOURNEL ACCUEILLERA
« L'ATELIER COMÉDIENS :
CRÉER UN PERSONNAGE »**

Du 23 au 30 août
**Prix par personne, en demi-pension :
380 € financier - 420 € non financier**

Avec Valérie ANTONIJEVICH, venez découvrir sous un autre angle le rôle du comédien.

ÉVÈNEMENTS CULTURELS

LE SALON NATIONAL INTERFINANCES DES ARTS PLASTIQUES (SNAP)

Hall Colbert à Bercy du 3 novembre au 1^{er} décembre 2014.

Date limite : 1^{er} septembre 2014. Documents mis en ligne sur le site de l'ATSCAF.

LE WEEK-END PHOTOGRAPHIQUE

Du 26 au 28 septembre 2014

Organisé par la fédération, le vernissage se tiendra dans les locaux de la fédération à Ivry sur Seine. Logé dans le quartier de la Bastille, votre week-end sera entièrement parisien. Le samedi matin, vous naviguerez sur le canal Saint-Martin à la découverte du Vieux Paris, et l'après-midi, c'est une visite guidée de l'un des quartiers les plus chargés d'histoire à laquelle vous participerez, celui du Marais.

Enfin, votre soirée de gala sera pour vous l'occasion de découvrir l'univers du Paradis latin, cabaret parisien qui organise des dîners-spectacle depuis 1889. Un bien agréable week-end vous est donc proposé où seront liées découverte, culture, plumes et paillettes !

Renseignements, inscriptions : www.atscaf.fr



LE CONCOURS DE POÉSIE ET LE PRIX DE LA NOUVELLE 2014

Traditionnellement associés au SNAP, nous retrouverons nos atscafiens amoureux de la langue française, des mots et de la poésie avec le concours 2014. Alors à vos plumes, laissez libre cours à votre imagination et adressez vos textes à la fédération pour le **3 octobre 2014.**

Tous les renseignements sur le site : www.atscaf.fr

LES SALONS DE BLOSSAC À POITIERS ACCUEILLERONT LE 10^e FESTIVAL DE THÉÂTRE

Du 23 au 26 octobre 2014.

Une occasion de retrouver sur scène des troupes théâtrales amateurs au talent confirmé.

Retrouvez toutes les infos, le bulletin d'inscription sur le site www.atscaf.fr

Pour toutes informations complémentaires, une seule adresse : <http://www.atscaf.fr/federation/spip.php?rubrique3>
Et nous restons toujours à votre écoute au 01 79 84 34 52 pour répondre à vos questions.



VICHY, VILLE D'EAU
MAIS PAS CETTE ANNÉE

La CNIF 2014 a rendu sa copie le 12 avril 2014.

Cette année et pour la deuxième fois, les finales qui se déroulaient traditionnellement à Paris ont eu lieu à Vichy sous un soleil digne des berges méditerranéennes.

La presse locale, obnubilée par le Top 14 de Rugby et les jaunards de l'ASM, oubliait le 2^e rendez-vous sportif du week-end qui avait lieu sur les installations du centre omnisports de Vichy. Le soleil était au rendez-vous, ainsi que la convivialité et la bonne humeur de l'ensemble des sportifs.

Des 400 équipes engagées (soit plus de 3500 sportifs) dans 10 disciplines, seules les meilleures ou les plus chanceuses subsistaient.



FOOTBALL

En grande finale, l'ATSCAF des Douanes de Roissy bat l'ATSCAF Paris. En petite finale, l'ATSCAF des Douanes de Marseille bat l'ATSCAF US DOUANES de Paris.

Les douaniers de Roissy, découvrant les lieux ont réussi à imposer leur jeu en battant l'ATSCAF Paris malheureuse finaliste et perdant pour leur deuxième année consécutive.

Pour le match de classement, les douaniers de Marseille finissent troisième en dominant leurs collègues de Paris.

BASKET MASCULIN

L'ATSCAF Sarthe bat l'ATSCAF Pyrénées-Orientales 60 à 55

Score serré qui reflète bien la valeur des deux équipes. Les Manceaux, plus expérimentés et réalistes lors des deux premiers quarts temps finissaient par s'imposer après avoir largement mené tout au long de la rencontre.

Les Catalans, pour cette participation en finale sont passés près de l'exploit en revenant forts lors des dernières minutes, gageons qu'ils feront parler d'eux à l'avenir.



VOLLEY FEMININ

L'ATSCAF Ille-et-Vilaine bat l'ATSCAF Paris 3 à 2

Cette fois, l'expérience n'a pas payé et il était écrit que lors de ce week-end sportif, l'ATSCAF Paris (traditionnelle et habituée des finales) ne connaîtrait pas la victoire et le titre.

Les Parisiennes, pourtant bien soutenues par leur équipe masculine n'ont pu contrer la cohésion des Bretonnes qui s'imposaient après cinq sets très serrés lors d'une rencontre que l'ATSCAF Paris aurait pu remporter.

A noter qu'il s'agissait de la première finale pour les Rennaises qui signent cette année leur baptême à Vichy par une première victoire.

VOLLEY MASCULIN

L'ATSCAF Paris bat l'ATSCAF Seine-Saint-Denis 3 à 1

Yannick Raimbault, Vice-Président fédéral et Président de l'ATSCAF Paris aurait pu être déçu à l'issue de la rencontre car cette formation était son espoir de victoire et de récompense. Faute de quoi, les Parisiens revenaient bredouille.

C'était compter sans le talent de cette équipe de Paris, déjà détentrice de plusieurs titres durant ces dernières années et qui ne laissa jamais les banlieusards du 9.3. les détrousser du sacre.

HANDBALL

L'ATSCAF Hérault bat l'ATSCAF Corse du Sud 30 à 19

Les Corses, habitués des finales se devaient de garder leur titre. La hiérarchie n'a pas été respectée, la faute à une merveilleuse équipe héraultaise solide et combative et contenant 3 ou 4 joueurs talentueux. Par ailleurs, l'équipe insulaire était diminuée par la blessure d'un joueur clé et l'absence d'autres coéquipiers.



TENNIS DE TABLE

L'ATSCAF Tarn-et-Garonne bat l'ATSCAF Seine-Maritime 6 à 0

La finale fût tronquée entre les deux équipes très proches l'une de l'autre, les Normands diminués par des coéquipiers ont été obligés de rester dans leur région pour des interclubs. La volonté de gagner des compétiteurs des deux équipes a cependant été remarquable ainsi qu'un bel état d'esprit des participants, obligés de jouer dans une salle ne facilitant pas la qualité du jeu.



TENNIS FEMININ

L'ATSCAF Loiret bat l'ATSCAF Calvados 2 à 1

Supérieures au classement, les joueuses d'Orléans ont tout de même dû avoir recours au double pour s'attribuer la victoire. Le simple du deuxième match très acharné a permis à la Normande de s'imposer en accomplissant une honorable « perf ».

TENNIS MASCULIN

L'ATSCAF Doubs bat l'ATSCAF Côte d'Opale 3 à 1

C'est une victoire logique (au regard du classement des joueurs) des Doubistes qui remportent leur titre très attendu au détriment des nordistes de Boulogne-sur-Mer. Il a cependant fallu attendre le double décisif pour départager deux équipes qui se sont respectées et appréciées tout au long d'une rencontre qui s'est terminée à 20h30. L'absence de leur emblématique capitaine Arsène a certainement nui à leur performance. Gaétan qui lui, courait après ce trophée, semblait radieux lors de la remise des prix effectuée par notre sympathique organisatrice Monique ESCHENLAUER et « en toute intimité » à 21h30 lors du repas de clôture.



Album photos et vidéos



PETANQUE MASCULINE

1^{er} : ATSCAF Drôme-Ardèche - 2^e : ATSCAF Vienne
3^e : ATSCAF CSMF - 4^e : ATSCAF Aveyron

Sous un soleil estival de circonstance, les rencontres ont été très disputées, la tactique étant parfois aussi importante que la technique. L'ATSCAF Vienne n'a pu conquérir le titre après une deuxième année de présence devant des Drômois jamais à cours d'imagination.

PETANQUE FÉMININE

1^{er} : ATSCAF Douanes de Roissy - 2^e : ATSCAF Cher
3^e : ATSCAF Aude - 4^e : ATSCAF Bouches du Rhône

Sous le même soleil estival que les garçons, les gabelous de Roissy ont voulu égaler la performance des footeux. Cette canicule qui n'emballa pas les sudistes a porté chance aux « nordistes » où le Cher termine malheureusement à une seconde place.



A l'issue des rencontres, un apéritif d'honneur offert par la municipalité de Vichy a réuni au centre omnisports le Préfet, les personnalités locales, les présidents départementaux, les délégués sportifs et responsables de clubs.

François CLINET a remercié les maires de Belleville et Vichy, pour la qualité et la fidélité de leur accueil. La remise des trophées et le banquet ont eu lieu dans l'amphithéâtre et le restaurant du centre omnisport de Vichy. Le vase de Sèvres offert par la Présidence de la République était remis à l'ATSCAF Paris (volley masculin). La coupe de la Fédération était offerte à l'ATSCAF Douanes de Roissy pour ses résultats en foot à 7 et pétanque féminine. La coupe du Fair Play était attribuée à l'ATSCAF Calvados pour sa prestation en tennis féminin. Après cette cérémonie, la place était laissée à la troisième mi-temps fort prisée des sportifs qui réintègre cette année sa vraie place (après les deux premières). « La CNIF 14 est morte, vive la CNIF 15 ! ».

Texte et photos : J.V. Garcia



TROPHÉE DE BOWLING 2014

■ Les lauréats.

L'ATSCAF du Haut Rhin accueillait le 20^e trophée national de bowling à Wittelsheim. 27 équipes de 4 joueuses et joueurs étaient présentes pour succéder à Orléans.

Le jeudi après-midi était consacré à la réception des sportifs en compagnie de Pierre Girod, délégué régional Alsace. En fin de soirée, le mini tournoi en individuel permettait aux compétiteurs de prendre leurs repères pour les conditions de jeu du lendemain. Frédérique De-Bandt et Thierry Sauvignon remportaient cette première épreuve.

Le vendredi matin, se déroulaient les séries qualificatives pour les 27 équipes sur 5 lignes. Les quilles tombaient sur toutes les pistes et la joie des bowlers était visible. Les qualifications terminées, place à la sortie culturelle proposée à la Cité du Train à Mulhouse. 70 personnes se sont donné rendez-vous sur le quai du musée pour entamer une visite de près de 2 heures brillamment orchestrée par 2 guides passionnés. Ensuite après une pause bien méritée, les joueuses, joueurs et accompagnateurs se retrouvaient à l'Auberge du Zoo de Mulhouse pour une soirée de gala animée de main de maître par Thierry le DJ. Odette Bouvard, administratrice fédérale nous rejoignait avec une sincère et réelle envie de partager ce moment privilégié.

Samedi matin, les équipes s'affrontaient pour les différents classements : grande finale, petite finale et consolante. Là encore, les parties étaient acharnées et la victoire finale se jouait souvent lors des derniers lancers. Pour conclure ce 20^e trophée, tous les participants se retrouvaient devant la traditionnelle choucroute. Odette remettait les récompenses équipes et individuelles, accompagnée des membres du comité organisateur. Ainsi, s'achevait ce tournoi de bowling en Alsace. Merci à nos bénévoles Rodger, Mika, JC, Fifi, Rufus, JP, Jean-Luc, Isabelle, Marc, Pierre... et les petites mains ! Merci également à la Fédération pour sa disponibilité et son soutien permanent. Place à 2015.

Albert NOEL



■ Les participants.

RÉSULTATS

GRANDE FINALE

- 1^{er} Haut-Rhin
- 2^e Côtes d'Armor
- 3^e Douanes de Bayonne

PETITE FINALE

- 1^{er} Loiret
- 2^e Manche
- 3^e Doubs

CONSOLANTE

- 1^{er} Hautes-Pyrénées
- 2^e Rhône 1
- 3^e Paris 2

INTERVIEW CROISÉE DE 2 JOUEURS DE BOWLING, L'ANCIEN V/S LE JEUNE !



Nom : RAGU
Prénom : Guy
ATSCAF : LOIRET



Nom : LANDAIS
Prénom : Alain
ATSCAF : MAYENNE

Albert NOEL : *Depuis combien d'années êtes-vous adhérent à l'ATSCAF ?*

Guy : depuis 52 ans en juillet ! **Alain** : depuis 1974 (seulement).

Jouez-vous au bowling depuis longtemps ?

Guy : je joue au bowling depuis janvier 1966 et en compétition, depuis septembre 1966 !

Alain : contrairement à mon collègue de jeu, je suis relativement novice dans ce sport que je pratique depuis uniquement 2 ans ; en 2012, j'ai organisé des soirées découverte. En 2013/2014 : j'ai participé à mon 1^{er} championnat corpo à Laval.

A combien de tournois avez-vous participé ?

Guy : j'ai participé à 35 tournois. Mes premières rencontres entre Paris et Orléans se sont déroulées en 1972. L'ATSCAF Rouen a rejoint ensuite les autres sections à partir de 1975. Je n'ai pas participé aux rencontres de 1977 à 1981 et 1997 à 1999, années pendant lesquelles j'ai quitté le Loiret.

Alain : ce trophée bowling à Wittelsheim est ma première aventure.

Pour quelles raisons avez-vous décidé d'adhérer à l'ATSCAF et plus particulièrement au bowling ?

Guy : lorsque je suis entré dans les services du Trésor Public, le président de la section ATSCAF m'a proposé d'adhérer, ce que j'ai fait sans savoir exactement ce que cela pourrait m'apporter..., puis j'ai participé aux sorties, au tennis de table, au bowling et au football.

Alain : j'ai pratiqué dès 1974 le tennis de table et le football (en coupe nationale interfinances et en coupe régionale de l'ouest). Puis, une salle de bowling s'est ouverte à Laval, il n'en fallait pas plus pour lancer cette "nouvelle" activité qui fédère aujourd'hui des assidus. Les soirées ponctuelles avec les adhérents sont toujours d'actualité.

Que vous apporte de jouer au bowling ?

Guy : cela m'a appris à contrôler mes émotions, à me concentrer et me procure de la joie également, car les rencontres se déroulent dans une ambiance amicale.

Alain : jouer au bowling permet de partager une soirée entre « potes » ou ami(e)s, c'est un bon moment de convivialité, de bonne humeur.

Votre plus beau souvenir au bowling sous l'étiquette ATSCAF ?

Guy : avoir gagné la coupe corporative de football du Loiret alors que c'était la première saison de notre équipe et, la même année notre première qualification pour les championnats d'Europe corporatifs de bowling.

Alain : la création de cette activité à la section de la Mayenne a permis à une trentaine d'adhérents de découvrir le bowling.

Participez-vous à d'autres activités au sein de votre association ?

Guy : non, plus maintenant ; par contre, j'ai souhaité mettre à profit ma disponibilité et mon ancienneté d'atscafien au service du comité départemental.

Alain : je participe à la randonnée sportive, à la randonnée patrimoine, à la pétanque, à l'atelier décors théâtre.

Si vous aviez un projet avec votre section bowling, quel serait-il ?

Guy : continuer à gagner d'autres trophées interfinances de bowling !

Alain : aujourd'hui, je ne sais pas. Peut-être qu'après avoir vécu ce 1^{er} trophée bowling à Wittelsheim..., un projet verra le jour.

LA CITÉ DU TRAIN À MULHOUSE

En 1961, la ville offre un terrain à la SNCF pour lui permettre d'exposer les matériels roulants, symboles de son histoire. Grâce à 2 passionnés Jean-Mathis Horrenberger et Michel Doerr, le musée naît en 1971. Une seconde tranche est ouverte au public en 1983. Aujourd'hui, le musée accueille 240 000 visiteurs par an. Il comporte la seule collection globale de l'histoire des chemins de fer français. Il s'étend sur 15 000 m² et propose plus d'une centaine de véhicules. **Autres musées à découvrir sur Mulhouse** : Cité de l'Automobile ou Musée National collection Schlumpf - Maison de la Céramique - Musée de l'Impression sur étoffes - Musée des beaux-arts - Musée du Sapeur Pompier - Musée Electropolis - Musée historique.





TOUS DERRIÈRE JEAN-PIERRE



En moins de dix ans, l'ATSCAF Haute-Corse aura réalisé trois manifestations d'envergure et fêté un bel anniversaire, donnant ainsi une belle idée de son formidable dynamisme.

ajoutée : inviter des sportifs de très haut niveau, des maîtres de la discipline , champion olympique et champion du monde.

En ce qui concerne le Tir, après une première expérience très réussie en 2005, et toujours groupée autour de son Président Jean-Pierre Poli, l'équipe de l'ATSCAF 2b vient de livrer une partition parfaite du 23 au 25 mai dernier. Non seulement, l'organisation d'ensemble, d'une très haute tenue comme pour la course à pied 2011, a laissé presque sans voix tous les participants mais encore les organisateurs ont osé une valeur

Je tiens ici à saluer le comportement de ces grands champions, Franck Dumoulin et Jeremy Monnier, qui n'ont pas fait que montrer leur talent mais qui ont révélé des personnalités attachantes et une disponibilité qui n'est l'apanage que des grands champions. Rappelons pour le grand public de nos 52 000 adhérents que Frank Dumoulin a décroché la première médaille d'or de la France lors des jeux olympiques de



Sydney et a traversé six olympiades, ce qui est unique en France dans l'olympisme. Je tiens enfin à saluer les mérites immenses de l'ATSCAF Haute-Corse qui participe régulièrement au rayonnement de notre grand réseau et qui vient encore

une fois de montrer qu'elle est non seulement saluée et respectée dans le giron des directions finances mais tout autant recon- nue par des partenaires et institutionnels qui ont tous voulu marquer leur intérêt à l'occasion de cette finale de tir.

Personne n'oubliera la réception du dimanche matin, après la démonstration par les champions invités, au cours de laquelle M. Francois TATTI, Président de la communauté d'agglomération de Bastia, a reçu la délégation dans son bureau alors que nous étions en pleine échéance électorale en ce 25 mai correspondant aux élections européennes. Ce signe de reconnaissance de l'engagement ATSCAF a clôturé une bien belle édition, chargée d'émotions. Je crois que Léo Maison, à qui l'organisation de la finale était dédiée, est très fier là-haut de l'hommage qui lui a été ainsi rendu par ses amis tireurs.

François Clinet



C'EST LA PRESSE QUI EN PARLE LE MIEUX !

Corse-Matin



CALENDRIER SPORTS 2014

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Du 21 au 22 juin	Course à pied	Brié-et-Angonnes	ATSCAF Isère
Du 4 au 7 septembre	Triathlon	Carcans-Maubuisson	ATSCAF Gironde
Du 22 au 26 septembre	Golf	Toulouse	ATSCAF Haute-Garonne

ÉTÉ
2014

JUAN-LES-PINS
"LE FOURNEL"

Plongez
en Méditerranée !

À PARTIR DE
346 € ⁽¹⁾

LA SEMAINE

⁽¹⁾ Prix par personne, en 1/2 pension à Juan-les-Pins,
dans une chambre de 3 personnes.

Du 05/07/2014 au 30/08/2014.

Autres prix et autres périodes, nous consulter.

RENSEIGNEMENTS www.atscaf.fr - Séjours : 01 79 84 35 16

ÉTÉ
2014

MEGÈVE
"LES PRÉS FLEURIS"

Envie
d'oxygène !
La Haute-Savoie

À PARTIR DE
374 € ⁽¹⁾

LA SEMAINE

(1) Prix par personne, en pension complète,
à Megève, dans une chambre de 4 personnes.
Du 05/07/2014 au 16/08/2014.

Autres prix et autres périodes, nous consulter.

RENSEIGNEMENTS www.atscaf.fr - Séjours : 01 79 84 35 16

ÉTÉ
2014

SEIGNOSSE-LE-PENON

Partez surfer en Atlantique !

À PARTIR DE
462 € ⁽¹⁾

LA SEMAINE

⁽¹⁾ Prix d'un studio de 2 personnes
en location, à Seignosse-le-Penon.

Du 05/07/2014 au 30/08/2014.

Autres prix et autres périodes, nous consulter.

RENSEIGNEMENTS www.atscaf.fr - Séjours : 01 79 84 35 16

MEGÈVE

NOUVEAUTÉ

**UN SÉJOUR RELAXANT, PURIFIANT ET ÉNERGISANT
AU CŒUR DU PAYS DU MONT-BLANC !**

Du 26/07 au 02/08

L'ATSCAF vous mitonne un programme bien-être sur mesure de 5 jours :

- Séances au centre de balnéothérapie de Saint-Gervais avec des soins visage et corps, des douches toniques et des bains relaxants, des modelages pratiqués à partir de cette eau purifiante captée directement aux thermes de Saint-Gervais ; protégée de toute infiltration extérieure et chargée de toutes ses propriétés exceptionnelles, l'eau thermale est captée à 600 m d'altitude
- Entrées à la piscine de Megève avec sauna et hamman.
- Randonnée oxygénation 1/2 journée.

Votre parenthèse « Bien-être » au prix de 700 € par personne en pension complète aux Prés fleuris.



SEIGNOSSE

**GOLFEURS ÉMÉRITES, LE RENDEZ-VOUS ANNUEL
DU TROPHÉE DE DOUBLE SE DÉROULE
SUR LES MAGNIFIQUES GOLFS DES LANDES**

Du 16/09 au 20/09

Prix : 395 € par personne, inclus hébergement, repas et green-fees.



MEGÈVE

**FRISSONS ET EMOTIONS GARANTIS DANS
LA NATURE MÉGEVANE !**

Du 12/07 au 19/07

A partir de 16 ans, tentez l'aventure au cœur de la nature savoyarde avec des descentes en raft et en canyoning dans les eaux vives et des balades dans les bois en accrobranche et en rando. Et pour compléter votre aventure, cotoyer les oiseaux en parapente !

Votre séjour « Aventure » au prix de 650 € par personne en pension complète aux Prés fleuris.



MEGÈVE

RANDO / ORIENTATION

ET SI VOUS JOUIEZ À ROBINSON CRUSOÉ...

Du 16/08 au 23/08

Vous êtes adepte des marches, avec des dénivelés de 500 à 800 m ; escalader des crêtes, franchir des talwegs, et traverser des forêts sont des plaisirs habituellement savourés pour le randonneur que vous êtes... Mais, si par malchance, vous perdiez vos repères, que feriez-vous ?

Pour votre sécurité lors de vos randonnées, l'ATSCAF vous propose au cours de votre séjour aux Prés fleuris de vous initier aux règles simples de sécurité avec l'utilisation de la boussole, la lecture d'une carte, la détermination d'un azimut et quelques notions de sécurité...

Au prix de 550 € par personne en pension complète.

BULLETIN DE RÉSERVATION SÉJOURS ÉTÉ 2014

A retourner à : ATSCAF-SÉJOURS - 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine

Téléchargeable sur atscaf.fr

DEMANDEUR

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :

 CODE POSTAL :
 COMMUNE :
 TÉL. BUREAU :
 TÉL. PORTABLE :
 TÉL. DOMICILE :
 E-MAIL :

DATE DE SÉJOUR

1^{ER} CHOIX DU / AU / /
 2^E CHOIX DU / AU / /
 3^E CHOIX DU / AU / /
 Nombre de chambres souhaitées :
 Autres observations :

STAGES MEGÈVE ET SEIGNOSSE :

Réservations sur ce bulletin à l'exception des Trophées Seniors et Double à Seignosse : bulletin spécifique.

ADHÉSION ATSCAF INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS (Joindre photocopie des cartes ou des justificatifs)

PERSONNES À INSCRIRE (y compris le demandeur s'il séjourne)

	Nom Prénom		N° adhérent	Fonctionnaire*		Autres*	Date de naissance
				Financier	Non financier		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							

 Lien de parenté : C : conjoint E : enfant(s) A : autres * Mettre une croix

FORMULE CHOISIE (sous réserve des disponibilités)

SEIGNOSSE	<input type="radio"/> Studio	<input type="radio"/> F2	<input type="radio"/> F3	Nombre de stages Golf :
	<input type="radio"/> Villa	<input type="radio"/> Villa côté parc		Nombre de stages Surf :
				Nombre de stages Seniors Sports, Santé :
JUAN-LES-PINS	<input type="radio"/> Douche-wc	<input type="radio"/> Parking		Nombre de séjours Randonnée :
	<input type="radio"/> Personne seule	<input type="radio"/> Terrasse		Nombre de séjours Golf (tournoi en double) :
MEGÈVE	<input type="radio"/> Bain-wc	<input type="radio"/> Douche-wc	<input type="radio"/> Parking	Nombre de stages Rando :
	<input type="radio"/> Velux	<input type="radio"/> Personne seule		Nombre de stages Aventure :
				Nombre de stages Bien-être :
				Nombre de stages V.T.T. :

Les réservations et les attributions des chambres se font à Ivry-sur-Seine.

Le fait de s'inscrire à un séjour vaut acceptation des conditions générales (cf. au verso).

Pour un règlement par CB au choix :

Par internet (NOUVEAU) à l'adresse : atscaf.fr / rubrique actualités / je paie en ligne

Effectuez le règlement OBLIGATOIREMENT dans les 48h après réception de votre n° de réservation (émis après enregistrement de votre demande). Passé ce délai, votre réservation sera annulée.

Par téléphone : en contactant le secteur séjours au 01 79 84 35 16

DOSSIER À RÉGLER IMPÉRATIVEMENT 30 JOURS AVANT LE DÉPART

A _____ Le _____
 Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS ÉTÉ 2014

A lire très attentivement... Adhésion ATSCAF individuelle obligatoire à partir de 16 ans.
Les inscriptions individuelles sont ouvertes pour l'été dès réception de la revue Été 2014.

I • CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'ATSCAF

Nos installations sont réservées aux adhérents de l'ATSCAF à jour de leur cotisation. L'adhésion à l'ATSCAF peut se faire à titre de membre bienfaiteur pour les personnes n'appartenant pas à l'administration des finances et non fonctionnaires.

II • DURÉE DES SÉJOURS ET MODALITÉS PRATIQUES

- **Durée** : 7 nuits, 8 jours, du samedi 17 h au samedi suivant avant 10 h, en pension complète.
- **Séjours courts** : Possibilités dans la limite des places disponibles.
- **Groupes** : Il est à signaler aux séjournants la présence de groupes dans les centres de vacances ATSCAF hors période des vacances scolaires. Contingent de chambres déterminé par l'ATSCAF.
- **Animaux** : Interdits dans TOUS les centres de vacances ATSCAF.
- **Alcool** : toute consommation d'alcool est strictement interdite dans les chambres de nos résidences ATSCAF.

III • TARIFS

Nos tarifs en pension complète sont établis par personne et par semaine, ils varient selon la capacité de la chambre et la période concernée. Les boissons et la taxe de séjour sont facturées sur place en supplément.

• Tarif individuel :

Si la « somme de vos revenus déclarés pour 2012 par foyer fiscal
(avant tout abattement ou déduction)
Nombre de parts fiscales »

est inférieure ou égal à 13 614 €, vous bénéficiez d'un abattement de 20 % sur le tarif indiqué en pension complète. Cet abattement s'applique également aux personnes à charge figurant sur votre déclaration fiscale.

- **Tarif de groupe** : Conditions particulières à partir de 15 personnes en dehors des vacances scolaires et des périodes promotionnelles.
- **Réductions** : Les réductions pour enfants partageant la chambre d'un adulte varient selon l'âge atteint à la date de début du séjour.

Réductions enfants :

A Megève :

moins de 2 ans = gratuit

de 2 à 5 ans révolus = - 100 € par semaine

de 6 à 13 ans révolus = - 70 € par semaine

A Juan-Les-Pins :

moins de 6 ans = gratuit

de 6 à 11 ans révolus = 50 %

- **Occupant seul une chambre de plusieurs personnes** : le supplément, quelle que soit la période, est de 90 € par semaine.

IV • RÉGLEMENT DU SÉJOUR

Possibilité de régler votre séjour en chèques-vacances, renseignez-vous auprès de votre mutuelle.

• Montant des acomptes :

- Pension complète ou demi-pension : 76 € par personne et par semaine.
- Location : 76 € par appartement et par semaine.

• Composition d'un dossier de réservation :

- un imprimé bulletin de réservation par séjour,
- un chèque représentant l'acompte à l'ordre de l'ATSCAF fédérale, ou si vous souhaitez régler à distance par carte bancaire, reportez-vous au bulletin d'inscription,
- la photocopie de la ou des cartes ATSCAF ou du justificatif d'adhésion.

• Tout dossier incomplet sera retourné.

Adressez ce dossier à :

ATSCAF FEDERALE, Secteur des Séjours - 67 rue Barbès - BP 80001
94201 Ivry-sur-Seine - Tél : 01 79 84 35 16.

- **Règlement du solde** : Sans rappel de notre part, le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 JOURS avant la date du départ. Faute de règlement après la date limite indiquée, votre réservation sera annulée et les acomptes retenus à titre de dédommagement.

V • ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR

1. Annulation avant le séjour :

- a) Toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour donne lieu au remboursement des sommes versées moins 30 € par personne et par semaine.
- b) Toute annulation pendant la période de 30 jours précédant le début du séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Vous restez redevable de l'intégralité du prix du séjour mais vous bénéficiez cependant automatiquement d'une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance Europ Assistance (contrat n° 63.111.116 P).

Sous réserve des dispositions du contrat* l'assureur vous remboursera les sommes versées, pour les motifs suivants :

- **Maladie grave, accident ou décès** : de vous-même, de votre conjoint (ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture), de vos ascendants ou descendants directs et/ou de ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, de vos gendres, belles-filles.

- **Destructions** : Dommages matériels importants atteignant l'assuré dans ses biens propres, ou dans ses locaux professionnels s'il exerce une profession libérale ou dirige une entreprise, et nécessitant impérativement sa présence.

- Réquisition par le ministère.

* A l'exception des cas suivants :

- Etat de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse-couche, accouchement et suite, I.V.G.,
- Maladie antérieure ou chronique à la souscription du contrat, accident non consolidé au moment du départ,
- Nécessité d'effectuer une cure, un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique, y compris dépression nerveuse,
- Contre-indication de vaccination ou de voyage,
- Accident occasionné par la pratique de certains sports dangereux : Varappe, bobsleigh, skeleton, hockey sur glace, plongée sous-marine, tous sports aériens,
- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires,
- Participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves,
- Désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- Alcoolisme, ivresse, usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement,
- Tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.

* Démarches à effectuer :

- Déclarer le sinistre dans les 48 HEURES après en avoir eu connaissance, directement au secteur des Séjours : ATSCAF FEDERALE - 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine.

2. Interruption en cours de séjour :

Vous bénéficiez automatiquement d'une assurance interruption pendant votre séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF dûment justifiée :

* Démarches à effectuer : Cf. « Annulation avant le séjour ».

* Remboursement au prorata temporis à compter du jour suivant l'évènement.

VI – ASSURANCE ATSCAF

Du fait de votre adhésion à l'ATSCAF, vous êtes assuré pour les accidents au titre de la pratique sportive, ski inclus, par la Mutuelle Des Sportifs (faire l'avance des frais et une déclaration auprès de cet organisme - contrat n° 657).



GROS PLAN

IMPRESSIONS D'UN VOYAGEUR, DE RETOUR DE CIRCUIT ATSCAF EN INDE DU SUD - FÉVRIER 2014

Dès l'aéroport de Bangalore, nous sommes pris dans le tourbillon de la circulation et avons déjà un aperçu de l'Inde moderne ! Dans le **Kerala**, nous parcourons une nature verdoyante et aquatique au gré d'une excursion en house-boat dans les backwaters et les canaux de bord de mer.

A **Fort Cochin**, flânerie dans les ruelles historiques et spectacle nocturne de théâtre. Notre route de montagne traverse des plantations de thé, d'épices et de cacao ; arrêt dans un splendide jardin d'épices. La vision de la réserve d'animaux de **Peyrard** depuis son lac s'avère grandiose au petit matin brumeux.

L'arrivée à **Madurai**, cœur du pays Tamoul, nous précipite dans la foule et nous découvrons les temples. Le **Sri Maebashi** est un gigantesque dédale de couloirs où on se laisse porter par la ferveur générale. Un temple perpétuellement en mouvement !

A **Trichy**, nous visitons le magnifique temple de Srirangam, véritable lieu de vie de 2,5 km² ; ce lieu est une époustouflante preuve



du mélange du sacré avec Vishnou et du profane avec les commerces en tous genres. A **Pondichéry**, dans certains quartiers, on se croit dans une ville bien française avec des édifices rappelant les frégates françaises Duplex et Jeanne d'Arc. La plongée dans le marché couvert constitue un moment saisissant. Non loin, **Auroville avec sa coupole** se veut une cité idéale n'appartenant qu'à l'humanité ; beaucoup d'interrogations de notre part.

Parmi toutes les découvertes, il y eût l'exploration continue de la cuisine indienne, dont la végétarienne : l'une des plus parfumées et des plus subtiles qui soient ! Les 15 jours trépidants du périple nous ont ouverts sur une Inde du Sud riche en diversité et contrastes forts, habitée par une population laborieuse et très ouverte envers les visiteurs.

Varên (au revoir en tamoul).

DISPONIBILITÉS VOYAGES 2014

GRÈCE

Athènes / canal de Corinthe /
Epidaure / Mycènes /
Péloponnèse / Olympie /
Delphes / Les Météores /
Les Thermopyles

Du 04 au 11 septembre

Prix : 1 580 €



OUZBEKISTHAN

Ourgech / Kiva /
Boukhara /
Samarcande /
Tashkent

Du 10 au 17 octobre

Prix : 2 090 €



PHILIPPINES

Manille / Le Volcan Pinatubo / Baguio / Sagada / Bontoc /
Batangas / Puerto Galera

Du 13 au 25 novembre

Prix : 2 950 €

CALENDRIER DES VOYAGES 2015*

FÉVRIER	Guatemala & Honduras
MARS	Vietnam de Ho Chi Minh à Hanoï
AVRIL	Maroc - Les villes impériales Italie - La région des Pouilles
MAI	Japon - Trésors du Soleil levant / Equateur / Russie
JUIN	Mongolie
SEPTEMBRE	Canada / Croisière sur le Rhin / Autriche
OCTOBRE	Sikkim & Bhoutan / Portugal
NOVEMBRE	Australie

*Dates et prix dans le catalogue Détours 2015 paru en juin 2014.

Renseignements : 01 79 84 35 04



LA PROMOTION DU MOMENT

■ Offre de parrainage

Promotions :

Soleil proche : - 200 €

Soleil lointain : - 250 €

Circuits : -5 et -10 %



DEMANDE DE PROGRAMME DÉTAILLÉ

Nom et prénom :

N° d'adhérent (à communiquer impérativement) :

Adresse :

N° de téléphone (horaires de bureau) :

e-mail (à communiquer si possible) :

Programmes demandés :

Les programmes détaillés seront disponibles sur notre site internet dans les prochains mois.



revue trimestrielle de l'ATSCAF - numéro 213 - Juin 2014

ARTS • SPORTS • VOYAGES

LES DÉTOURS VOYAGES 2015

Cette édition d'ASV est accompagnée du catalogue Détours 2015.

Ce numéro vous fera découvrir toutes les destinations proposées par l'ATSCAF pour la prochaine année.

De grands classiques (Canada, Australie) mais aussi des inédits (Sikkim Bhoutan, croisière sur le Rhin).



Scannez et découvrez les programmes détaillés via atscaf.fr
Rubrique Voyages ATSCAF

BULLETIN DE RÉSERVATION VOYAGES ATSCAF 2014

A retourner à : ATSCAF-VOYAGES - 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine
Téléchargeable sur atscaf.fr / rubrique Voyages

DEMANDEUR

NOM :
PRÉNOM :
TÉL. BUREAU :
TÉL. FAX :
TÉL. DOMICILE :
TÉL. PORTABLE :
E-MAIL :
NOM ET TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE À PRÉVENIR EN
CAS DE NÉCESSITÉ :
.....

ADRESSE PERSONNELLE :
.....
.....
CODE POSTAL :
COMMUNE :
ADRESSE PROFESSIONNELLE (ou 2^e adresse) :
.....
CODE POSTAL :
COMMUNE :

PERSONNES À INSCRIRE (en n° 1 le demandeur)

	Nom Prénom	N° adhérent	Fonctionnaire*		Autres*	Date de naissance
			Financier	Non financier		
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

* Mettre une croix

Important : mention des n°s adhérents obligatoire. Le fait de s'inscrire à un voyage implique l'acceptation des conditions reprises au verso.

PRESTATIONS DEMANDÉES VOYAGES ATSCAF

DESTINATION

DATE

PRIX

CHAMBRE DOUBLE (à partager éventuellement) Chambre individuelle

ASSURANCE ANNULATION OUI NON

Extension

MODE DE RÈGLEMENT Chèque chèque-vacances (pour l'Europe uniquement) CB (Visa, MasterCard)

Pour un règlement par CB au choix :

Par internet (NOUVEAU) à l'adresse : atscaf.fr / rubrique actualités / je paie en ligne

Effectuez le règlement OBLIGATOIREMENT dans les 48h après réception de votre n° de réservation (émis après enregistrement de votre demande). Passé ce délai, votre réservation sera annulée.

Par téléphone : en contactant le secteur séjours au 01 79 84 35 04

**DOSSIER À RÉGLER IMPÉRATIVEMENT
30 JOURS AVANT LE DÉPART**

A _____ Le _____
Signature

N° d'immatriculation ATOUT FRANCE I M 0751200 41

I • CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription pour tout voyage ou séjour organisé par l'ATSCAF ou par l'intermédiaire d'une agence voyageur, implique l'acceptation des conditions générales régissant les rapports entre les Agences de Voyages et leur clientèle, en application des lois du 22 juillet 2009 et du 24 mars 2012 (art. R 211.3 à R 211.11) du Code du Tourisme.

II • CONDITIONS PARTICULIÈRES

- 1/ Être membre de l'association à jour de la cotisation de l'année en cours, à l'inscription et à la date du voyage. Cette condition s'applique à tout participant âgé de plus de 16 ans au jour du départ.
- 2/ Remplir la demande d'inscription, la dater, la signer et la renvoyer accompagnée d'un 1er acompte de 100 à 200 € selon le voyage.
- 3/ Régler un 2^e acompte de 25 % du prix total du voyage 6 mois avant le départ (par chèque, ordre de virement ou carte bancaire). Le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 jours avant la date du départ (mentionner votre nom et le n° de dossier de la confirmation).
- 4/ Les autres conditions particulières à chaque voyage ou séjour sont disponibles sur les programmes détaillés de chaque circuit, ils précisent notamment le contenu, les prix, les conditions d'annulation ainsi que les formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage.

III • VOYAGES ORGANISÉS PAR L'ATSCAF

1 / Prix

Les prix sont forfaitaires et prévus par personne, en chambre double. Ils comprennent toutes les prestations détaillées au programme. Ils sont fixés en fonction du cours des changes et des coûts des transports aériens ou terrestres, à la date de parution du programme et en fonction d'un nombre précis de participants.

Ils sont donc susceptibles d'être modifiés en cas de fluctuations importantes et, dans ce cas, les participants en sont avisés au moins 1 mois avant le départ.

Les prix comprennent les frais de visas, taxes d'aéroport ou portuaires, hors surtaxes. Ces prix étant établis forfaitairement, aucune réduction ne peut être consentie pour les services non utilisés par des participants pour quelque raison que ce soit.

2 / Logement

Il est prévu en chambres à 2 lits. Un supplément est perçu pour le logement en chambre individuelle, dans la mesure des disponibilités des hôtels. Une personne seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage. Dans le cas contraire, le supplément pour chambre individuelle sera automatiquement facturé.

3 / Déroulement du programme

Le circuit détaillé est établi en fonction de données techniques (jour et

horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestataires de services) préalablement à la parution du programme.

Ces éléments peuvent être modifiés après la parution du programme. En cas de modifications importantes, l'ATSCAF se réserve la possibilité de changer l'itinéraire, l'ordre des visites, des étapes ou des hôtels. Si ces changements sont connus avant le départ, les participants en sont avisés immédiatement. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par le responsable du groupe dans le seul intérêt des participants ou de leur sécurité.

IMPORTANT : l'ATSCAF agit seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des compagnies de transport. Elle ne peut être rendue responsable en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc.

De même, un accident de personne survenu au cours du voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs, etc. restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage ou du séjour. L'association ne pourra accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.

IV • CONDITIONS D'ANNULATION DES VOYAGES (toute annulation doit être signalée par courrier)

Par l'association : en cas d'insuffisance de participants et s'il n'est pas possible de maintenir le voyage, ces derniers seront avisés au plus tard 21 jours avant le départ et remboursés intégralement des sommes déjà versées, sans autres indemnités. Il en est de même si le circuit doit être annulé pour des raisons de sécurité.

Par les participants : voir descriptif du voyage.

V • ASSURANCES

Assurances assistance rapatriement et annulation :

Tous les voyages ATSCAF incluent une assurance assistance/rapatriement dont le contrat résumant les garanties est joint à toute confirmation d'inscription. Prière de consulter très attentivement ce document pour vérifier que vous êtes suffisamment assuré.

En option : assurance annulation.

Assurance responsabilité civile professionnelle : conformément à la législation en vigueur, l'ATSCAF a souscrit cette assurance auprès de COVEA RISKS, police n° 110 217 905.

VI Toute modification d'orthographe de nom, de changement de nom ou de cession de contrat entraînera une pénalité d'un montant de 150 € si elle intervient moins de 45 jours avant le départ du voyage.

VII Le montant des taxes aériennes et des éventuelles surcharges carburant pourra être réajusté jusqu'à l'émission des billets.

VIII Les horaires de vols sont donnés à titre indicatif dans le descriptif du voyage. Ils sont confirmés lors de l'envoi de la convocation aéroport. Aucun dédommagement ne sera effectué par l'ATSCAF si les éventuels préacheminements ont été achetés avant l'envoi de la convocation aéroport.

A retourner à : ATSCAF-VOYAGES - 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine

Téléchargeable sur atscaf.fr / rubrique Voyages

DEMANDEUR

NOM :
 PRÉNOM :
 TÉL. BUREAU :
 TÉL. FAX :
 TÉL DOMICILE :
 TÉL PORTABLE :
 E-MAIL :
 NOM ET TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE NÉCESSITÉ :

ADRESSE PERSONNELLE :

 CODE POSTAL :
 COMMUNE :
 ADRESSE PROFESSIONNELLE (ou 2^e adresse) :

 CODE POSTAL :
 COMMUNE :

PERSONNES À INSCRIRE (en n° 1 le demandeur)

Nom Prénom	N° adhérent	Fonctionnaire*		Autres*	Date de naissance
		Financier	Non financier		
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

* Mettre une croix

Important : mention des n°s adhérents obligatoire. Le fait de s'inscrire à un voyage implique l'acceptation des conditions reprises au verso.

PRESTATIONS DEMANDÉES (Voyages Agences)

VOYAGISTE _____
 PAYS _____
 VILLE DE DÉPART PÉRIODE DU..... AU.....
 CIRCUIT (intitulé) _____
 SÉJOURS (nom de l'hôtel) _____
 1/2 pension Tout compris Pension complète
 Chambre double Chambre triple Chambre individuelle Petit déjeuner
 ASSURANCE ANNULATION OUI NON
 AUTRES PRESTATIONS _____

VOTRE CALCUL

TOTAL
Réductions ATSCAF

TOTAL NET
Acompte 25 %

MODE DE RÈGLEMENT Chèque chèque-vacances (pour l'Europe uniquement) CB (Visa, MasterCard)

Pour un règlement par CB au choix :
 - Par courrier en complétant les renseignements ci-dessous.



 Veuillez indiquer votre numéro de carte bancaire :



 Notez les 3 derniers numéros situés au verso de votre carte :

 Date d'expiration de votre carte :

Montant à débiter :

Par internet (NOUVEAU) à l'adresse : atscaf.fr / rubrique actualités / je paie en ligne

Effectuez le règlement OBLIGATOIREMENT dans les 48h après réception de votre n° de réservation (émis après enregistrement de votre demande). Passé ce délai, votre réservation sera annulée.

Par téléphone : en contactant le secteur voyages au 01 79 84 35 04

**DOSSIER À RÉGLER IMPÉRATIVEMENT
30 JOURS AVANT LE DÉPART**

A _____ Le _____
 Signature

I • CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription pour tout voyage ou séjour organisé par l'ATSCAF ou par l'intermédiaire d'une agence voyageur, implique l'acceptation des conditions générales régissant les rapports entre les Agences de Voyages et leur clientèle, en application des lois du 22 juillet 2009 et du 24 mars 2012.

Des extraits de ces textes figurent pour information dans tous les catalogues agences.

II • CONDITIONS PARTICULIÈRES

I • Inscription pour tout voyage ou séjour :

Conditions :

1 / Être membre de l'association à jour de la cotisation de l'année en cours à l'inscription et à la date du voyage. Cette condition s'applique à tout participant âgé de plus de 16 ans au jour du départ.

2 / Remplir la demande d'inscription, la dater, la signer et la renvoyer accompagnée de l'acompte exigé (chèque représentant 25 % du prix total du voyage). Le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 jours avant la date du départ (mentionner votre nom au dos du chèque et le n° de dossier de la confirmation).

3 / Si le voyage n'est pas soldé un mois avant le départ, l'ATSCAF se réserve le droit de différer l'envoi des documents de voyage et d'imputer à l'adhérent les frais d'envoi éventuels (par Chronopost ou par lettre recommandée).

IMPORTANT : chaque agence édite un ou plusieurs catalogues qui indiquent obligatoirement leurs conditions particulières de vente. Ces dernières ont un caractère contractuel et s'appliquent automatiquement dès confirmation de la réservation.

II • Conditions catalogues agences

Attention : Ces conditions peuvent varier selon les agences et les prestations retenues. Les adhérents sont donc invités à les lire très attentivement, notamment en ce qui concerne les assurances. Cela concerne tout particulièrement l'assurance-annulation ou les assurances complémentaires qui ont souvent un caractère facultatif. Leur non-souscription peut entraîner des frais importants.

Les précisions fournies par le service Agences de l'ATSCAF sur les documents exigés pour les formalités sont données à titre indicatif car elles peuvent être modifiées sans préavis par les autorités concernées.

Le fait de s'inscrire à un voyage ou séjour implique l'acceptation des conditions ci-dessus et celles figurant sur les programmes détaillés de chaque voyage ou sur le catalogue de l'agence de voyages concernée.

III • MODIFICATIONS

1 / Toute modification d'orthographe de nom, de changement de nom ou de cession de contrat entraînera une pénalité du montant prévu dans les conditions générales des brochures.

2 / Le montant des taxes aériennes et des éventuelles surcharges carburant pourra être réajusté jusqu'à l'émission des billets.

IV • RESPONSABILITÉS DE L'ATSCAF

IMPORTANT : l'ATSCAF agit seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des compagnies de transport. Elle ne peut être rendue responsable en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc.

De même, un accident de personne survenu au cours du voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs, etc. restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage ou du séjour. L'association ne pourra accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.



**DU 26 AU 28 MARS 2014
CONGRÈS ATSCAF CAEN**

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS, LE 27 MARS

Les délégués ont été réunis en commissions thématiques pour évoquer les orientations de l'association pour les deux années à venir. Voici un résumé de leurs conclusions.

ATELIER 1 : La fédération au service des associations

Rapporteur : **Martine Granger**



Trois thèmes ont été abordés pendant la commission : le soutien aux nouveaux élus, l'aide documentaire, l'organisation d'événements et manifestations nationales.

Les orientations qui ont été définies à l'issue des débats sont les suivantes :

- 1/ concernant les nouveaux présidents locaux : informer la fédération des changements de présidence avec transmission de la copie de déclaration en Préfecture côté fédération, élaborer un livret d'accueil à leur attention.
- 2/ concernant les nouveaux adhérents : adresser un mot de bienvenue sur la messagerie du nouvel adhérent qui serait généré automatiquement par l'application GALA avec possibilité de personnalisation par l'association locale.

ATELIER 2 : Vos besoins en formation

Rapporteur : **Frédéric Delmon**



La commission a examiné les différents outils de fonctionnement dont disposent les associations locales et les formations qui ont accompagné leur mise en place ainsi que l'environnement juridique et comptable d'une association. L'application GALA et le site internet avec ses pages locales sont

des outils désormais parfaitement intégrés au réseau. Plus récemment, le logiciel B-Association s'est imposé comme une aide à la gestion des associations locales.

Plusieurs orientations sont proposées à l'assemblée générale :

1/ pour B-Association : mise en place en juin d'une formation initiation pour les associations locales souhaitant passer à B-Association, organisation d'un stage de perfectionnement, demande de délocalisation des stages, mise en ligne d'une foire aux questions.

2/ pour l'environnement juridique d'une association : élaboration de fiches pratiques mises en ligne ; organisation de stages en présentiel.

3/ pour GALA et le site internet (pages locales) : recensement des besoins en formation au sein du réseau car de nombreux changements sont intervenus au sein des équipes locales.

ATELIER 3 : Les aides et subventions

Rapporteur : **Thierry Chéreau**



Il est apparu nécessaire de rappeler l'intégralité du dispositif d'aides et subventions dont peuvent bénéficier les associations locales en distinguant : les subventions pour les activités sportives et culturelles (subvention de fonctionnement et subventions pour l'organisation de manifestations et trophées nationaux), les autres subventions et aides

financières (subventions d'investissement, subventions informatique et multimédia, prêts sans intérêt).

Les travaux de la commission ont abouti aux propositions d'orientation suivantes :

1/ pour la subvention de fonctionnement : étudier la revalorisation du sport loisir par rapport au sport de compétition en raison du vieillissement de la population des adhérents, suggestion de ne prendre en compte que les adhérents financiers dans la part « adhérent » qui sert au calcul de la subvention.

2/ pour les coupes régionales : envisager la prise en compte dans le calcul de la subvention des activités culturelles qui sont de plus en plus nombreuses à être proposées.

3/ pour les subventions d'investissement, subventions informatique et subvention Dom-Tom : consensus sur le mode de calcul actuel qui a permis, jusqu'à ce jour, de servir toutes les demandes.
4/ pour la CNIF : pour les remboursements de frais de déplacement, proposition de se baser sur le barème kilométrique et non plus sur le barème des anciennes voies SNCF.

ATELIER 4 : Les nouvelles technologies

Rapporteur : **Raymonde Cadu**



L'atelier « les nouvelles technologies » a abordé plusieurs sujets : le QR code, le paiement en ligne, GALA et le site internet. La commission a décidé de retenir plusieurs orientations : modification des champs de la fiche adhérent dans GALA, suivi des fiches modifiées par les adhérents, mise en place d'une formation GALA pour les nouveaux utilisateurs notamment, mise en place d'une formation sur le site internet à la suite de l'évolution des pages locales.

ATELIER 5 : À la recherche des nouveaux adhérents

Rapporteur : **Alain Rougeas**



Le thème de l'atelier n° 5 a suscité l'engouement puisqu'il a réuni 55 participants. Trois thèmes principaux ont été abordés : mieux faire connaître l'existant, les créneaux porteurs, le partage d'expérience. L'atelier a débuté par le constat de la baisse globale du nombre des adhésions au cours de cet exercice. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène : adhésions générées par des opérations très ponctuelles, problème de fidélisation des adhérents, baisse des effectifs du ministère de tutelle, perte de contact avec les agents partant à la retraite, changement du profil de l'adhérent, multiplication des offres concurrentes, manque de moyens pour maintenir certaines activités plus coûteuses...

A l'issue du débat, trois orientations ont été retenues :

- créer et améliorer la communication concernant les activités locales et nationales envers les non adhérents,
- améliorer l'information du réseau sur les activités ponctuelles proposées par les autres associations et qui pourraient amener des adhésions supplémentaires,
- se rapprocher d'autres structures du ministère de tutelle et se servir du réseau de ces structures pour toucher tous les agents des services financiers.

Les rapports des différents ateliers sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS

Michel Girondel, président de l'ATSCAF Calvados, témoigne du plaisir qu'ont éprouvé les équipes de l'association locale à accueillir dans la ville de Caen les délégués de la France entière pour ces trois jours de congrès. François Clinet, président fédéral, remercie l'ensemble des bénévoles de l'ATSCAF Calvados, rassemblés autour de leur Président, pour le travail accompli depuis des mois afin que l'organisation de cette assemblée générale soit une pleine réussite. Il associe à ses remerciements les différents partenaires de l'association, la Banque Française Mutualiste, l'A.M.F. Assurances, la Mutuelle des sportifs et la Mutuelle fédérale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie qui, par leur contribution financière, ont permis que



l'événement se déroule dans d'excellentes conditions. Dans son discours, le président a rappelé que c'est bien l'action des bénévoles au quotidien qui constitue la force de l'ATSCAF. « Dans un environnement général que l'on qualifie de plus individualiste, notre action en faveur du rassemblement et du bénévolat, de l'échange et de la découverte autour d'une activité sportive ou culturelle développe des valeurs essentielles ». Il rappelle que l'ATSCAF a toujours su s'adapter, se renouveler et vivre avec son temps. Il met ensuite en exergue les qualités qu'elle a su développer en tant « qu'entreprise du social », que ce soit pour son activité séjours ou pour son activité voyages, domaines pour lesquels elle ne perçoit aucune subvention. Pour autant, les équilibres de l'association restent fragiles et les aides du ministère demeurent essentielles à sa survie. « Le changement statutaire de 2007 a placé, de fait, toutes les subventions reçues par l'ATSCAF sur les crédits du titre 3 de la LOLF, ce qui représente un vrai danger » en raison de la régulation budgétaire qui leur est appliquée. Le président fédéral termine son allocution en ayant une pensée toute particulière pour Eric Richard, trésorier adjoint fédéral, qui nous a quittés à l'automne dernier après un long combat contre la maladie. La parole est donnée au représentant de l'AMF, M. Fily, pour une présentation de l'offre globale AMF.



Les différents rapports sont ensuite présentés. **Arsène Demirdjian** secrétaire général, commente en images le rapport d'activité : les adhérents ont été une nouvelle fois plus nombreux à faire confiance à l'ATSCAF pour l'organisation de leurs loisirs ; 51 950 cartes d'adhérent ont été émises au cours de la saison 2012/2013 (en augmentation de 1,25 %). Malgré l'application d'une réserve budgétaire de 6 % sur le montant de la subvention accordée par le ministère, les secteurs des sports et de la culture ont maintenu la programmation de la totalité des activités et manifestations. De nouveaux stages culturels ont même vu le jour (stage de metteur en scène et atelier d'écriture). Les centres de vacances ont connu dans l'ensemble une bonne saison, aussi bien en termes de fréquentation que de résultat comptable, mis à part la période estivale de Megève qui n'a pas attiré le public escompté. Le contexte défavorable que subit le milieu du tourisme au niveau national n'a pas épargné la fédération. Une programmation plus resserrée des voyages ATSCAF et la mise en place de séjours promotionnels ont permis néanmoins d'en limiter les effets. Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.



Marie-Odile Campagne trésorière, présente ensuite le rapport financier. Elle souligne la mise en place, depuis le 1^{er} janvier 2014, d'une comptabilité d'engagement qui permet d'évaluer à la fin de chaque mois la situation de la trésorerie. Les produits d'exploitation s'élèvent à 9,7 M €, soit une très légère augmentation de

0,4 % par rapport à l'exercice précédent. Ils regroupent : le chiffre d'affaires des secteurs séjours et voyages pour un montant de 4,2 € M, la rémunération des permanents détachés pour 4 321 758 €, la subvention ministérielle pour les activités sportives et culturelles à hauteur de 778 320 €, la part fédérale des cotisations des adhérents pour 253 230 €. Les charges d'exploitation, qui s'élèvent à 9,9 € M, sont en diminution par rapport à l'exercice précédent, démontrant ainsi une maîtrise des coûts au niveau de l'achat de marchandises pour les centres de vacances. Le résultat d'exploitation, certes négatif (-177 701 €), s'améliore de manière significative. Le résultat financier reste lui aussi déficitaire, mais dans une proportion moindre. Les taux d'intérêt bancaires sont à leur plus bas niveau. L'ATSCAF a négocié auprès de plusieurs banques afin d'obtenir les meilleurs placements du moment. La subvention masse salariale a ainsi été transférée à la Caisse d'Epargne d'Auvergne. Le résultat exceptionnel varie peu par rapport à l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice est négatif pour un montant de 173 833 €, en nette amélioration par rapport à 2011/2012 (-378 859 €). Il témoigne d'une gestion maîtrisée des coûts, d'une politique prévisionnelle des risques financiers et d'une adaptation aux moyens modernes de paiement afin de bénéficier d'une rentrée de trésorerie plus rapide. La capacité d'autofinancement est en progression ; elle est de 718 000 € contre 522 000 € l'an dernier. Elle va permettre de financer une partie des travaux futurs (rénovation et mise en conformité d'accessibilité handicapés du centre de vacances de Megève). Le ratio de trésorerie a augmenté d'un exercice à l'autre. La trésorerie a permis d'autofinancer à concurrence de 175 000 € les achats de mobilier et l'entretien des centres de vacances ainsi que les frais d'étude pour la rénovation de l'établissement de Megève. Il est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice en compte « report à nouveau ».

François Quéniat, commissaire aux comptes, succède à Marie-Odile Camagne pour la présentation du rapport de gestion. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de l'actif de l'association. Il n'a pas d'observations à formuler sur la concordance avec les comptes annuels des rapports d'acti-

tivité et du rapport du trésorier. Il adresse ses remerciements aux services fédéraux et plus particulièrement au secteur comptable pour leur collaboration. Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.



Patrick Machinal présente à son tour les conclusions de la commission de contrôle qui a effectué ses vérifications au siège de la fédération le 22 novembre 2013. Le contrôle a porté en matière de sports sur les coupes régionales Ouest et Centre-Ouest et sur le Tournoi International Finances. Au niveau du secteur culturel, il a été procédé à la vérification des frais de mission. Enfin, le dossier des subventions d'investissement a été contrôlé. Aucune anomalie n'ayant été relevée, la commission de contrôle propose de donner quitus au trésorier. L'assemblée générale doit procéder au renouvellement des membres de la commission de contrôle. Les quatre membres actuels (Pierre Berard, Jean-Claude Cazalas, Francis Le Jeune et Patrick Machinal) se présentent pour un nouveau mandat. Ils sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité.



Luc Denis, le seul candidat à l'élection au poste d'administrateur laissé vacant par la disparition d'Eric Richard, est invité à venir se présenter à la tribune. Le vote a lieu à main levée. Celui-ci est élu à l'unanimité. Une minute de silence est observée en mémoire d'Eric Richard.

François Clinet salue l'arrivée de **Marc Gazave**, sous-directeur des politiques sociales représentant le Secrétaire Général du ministère. Celui-ci prend la parole pour rappeler le regard bienveillant que porte le ministère à l'ATSCAF. La diversité de l'offre de loisirs, le nombre des adhérents en



augmentation sensible ces dernières années, le rôle actif de l'association dans le développement des valeurs de solidarité et de partage entre jeunes et moins jeunes sont les raisons du soutien constant du ministère sur le plan financier, y compris en matière de masse salariale. Pour répondre à l'inquiétude du président fédéral quant au financement total de la masse salariale, Marc Gazave réaffirme l'engagement du Secrétaire Général à financer la masse salariale des personnels de l'association, comme le prévoit l'article 20 de la convention d'objectifs et de moyens et donc à régulariser la masse salariale 2013 lors du second versement (juillet).

Il insiste sur le fait que les relations entre l'ATSCAF et le ministère « même si elles sont exigeantes, ne se départissent jamais d'une grande confiance. Confiance fondée sur le crédit d'une association forte de son dynamisme et de son professionnalisme ». Il précise enfin que le réseau de l'action sociale a été sensibilisé à l'utilité de recourir à l'ATSCAF pour certaines prestations comme les voyages ou la billetterie. « Nous pensons que des synergies peuvent exister entre ces réseaux sans dénaturer leurs spécificités réciproques ».

François Clinet présente, au nom du conseil d'administration, la proposition d'augmentation d'un euro de la part fédérale à compter du 1^{er} septembre 2014. Celle-ci est adoptée par l'assemblée avec un vote contre et cinq abstentions. La demande d'affiliation de l'ATSCAF Mayotte est également soumise au vote. Les délégués se prononcent favorablement à l'unanimité. La séance est levée. Rendez-vous est donné l'année prochaine à Paris.

Photos : Philippe Deslandes et Pierre Bérard



■ Une partie de l'équipe locale organisatrice de cette édition 2014.

ATSCAF CÔTE D'OR

CIRCUIT DE 13 JOURS À CUBA

Du 26 novembre au 8 décembre 2013, 24 adhérents sont partis à la découverte de la plus grande île des Antilles. Située sous le tropique du Cancer, CUBA offre ses richesses naturelles : de longues plages de sable fin, des montagnes boisées, une luxuriante végétation tropicale, des récifs coralliens. Terre du meilleur tabac, c'est aussi le berceau de musiques endiablées telles que la salsa, le chachacha, le mambo ou la rumba. Ce voyage à travers toute l'île nous a permis de découvrir les plus belles villes coloniales, des paysages très variés et d'approcher un peuple chaleureux et convivial. A l'ouest, la vallée de VINALES possède

les plus riches terres agricoles du pays (café et tabac) et d'étranges formations rocheuses dues à l'érosion, les « mogotes ». La capitale, LA HAVANE, très vivante est une ville mythique et un musée vivant de vieilles voitures américaines. CIENFUEGOS baignée par la mer des Caraïbes, est une ville pleine de charme avec de vieilles demeures colorées et imposantes construites par des colons bordelais. TRINIDAD, petite ville au bord de la mer des Caraïbes, aux ruelles pavées, aux « plazas » typiques, aux maisons colorées de jaune pâle et aux charrettes à cheval, abrite un grand marché artisanal. La ville d'IZNAGA est atteinte par locomotive à vapeur en traversant la campagne tropicale. SANCTI SPIRITUS, la plus ancienne ville de l'intérieur du pays garde les traces de son passé colonial avec ses églises et ses maisons aux balcons en fer forgé. CAMAGUEY, au cœur d'une vaste région de pâturage évoque une petite ville européenne du 18^e siècle aux rues sinueuses. SANTIAGO, la plus « caraïbe » des villes cubaines est incomparable pour ses 2 particularités : l'hospitalité de ses habitants au tempérament jovial et le riche patrimoine historique et culturel. Notre journée de repos s'est délicieusement déroulée dans la station balnéaire de SANTA LUCIA, sur la côte atlantique. A SANTA CLARA, surnommée « la ville de la guérilla héroïque » puisqu'elle fût le lieu de la dernière bataille livrée par les guérilleros de CHE GUEVARA en 1958 mettant un terme à la dictature de BATISTA, nous avons visité le musée retraçant l'attaque du train blindé ainsi que le mémorial du CHE. De retour à La Havane pour un dernier repas typique et une petite promenade dans la ville, notre périple se terminait.

■ La Havane.



■ Le groupe Cuba 2013.

Merci à German, notre excellent guide qui a su nous faire découvrir et aimer son pays, et aux chauffeurs. Merci à tous les participants (les 2 Jean-François, Christiane, Jacqueline, Marion, Claudine, Patrick, Éliane, Jeannine, Annick, Marinette, Pierre, Malika, Ali, Christian, Monique, Frédérique, Éric, Catherine, Bernard, Marie-Claude, Jacqueline, Françoise et Astrid) pour leur bon état d'esprit et pour l'excellente semaine riche en échanges et en émotions. Quel beau voyage sous un soleil magnifique ! Que de souvenirs inoubliables pour tous les participants devenus amis...

Claudine GIGOUX

ATSCAF DUNKERQUE

PARTICIPATION RECORD À LA CHAPPELLE DU GABELOU

■ Des participants joyeux et colorés.



Le 2 mars 2014, ils sont venus de partout : Amiens, Arles, Bercy, Boulogne, Calais, Lille, Nice, Orléans, Orly, Rouen, Rungis, Tourcoing, Tours et même de Belgique. La septième édition de la chapelle du Gabelou, organisée par l' ATSCAF Dunkerque, a réuni des participants venus de nombreux horizons pour vivre un grand moment de convivialité à l'occasion du Carnaval de Dunkerque. Tout était réuni pour que la fête soit réussie : du beau temps, une décoration soignée, des masquelours joyeux et colorés, des musiciens inspirés, un buffet richement garni de spécialités dunkerquoises et de boissons vitaminées. Fidèle à l'esprit du Carnaval qui ne connaît pas les barrières sociales, la chapelle du Gabelou a rassemblé 400 convives issus en majorité du Ministère des Finances mais également de nombreuses personnalités locales, dont Stéphane Mage, Directeur régional des Douanes à Dunkerque. <http://chapelle-du-gabelou.over-blog.com/>

ATSCAF LE HAVRE

Le 15 avril, François Clinet Président fédéral a remis à Michel Le Clainche Directeur régional des finances publiques du Havre, la médaille d'honneur de l'ATSCAF à l'occasion de son départ à la retraite.

Par cette action, l'ATSCAF a souhaité remercier aussi, monsieur Le Clainche pour son engagement au sein de l'association et son rôle de facilitateur.

Président d'honneur de l'ATSCAF Rouen depuis 3 ans, il a en dehors de ses participations à la coupe de Normandie organisées par l'ATSCAF locale, permis à celle-ci de bénéficier d'un bureau dédié et de lancer sa section de massage « AMMATSCAF » en 2013.



ATSCAF LOT

COURSE « 10 KM DU VALENTRE »

La course pédestre « les 10 km du Valentré » organisée par l'ATSCAF du Lot s'est déroulée le 12 janvier 2014. Cette première course de l'année est très appréciée de tous les coureurs.

Elle comprend 2 distances :

- Le 10 kilomètres, qui donne son nom à la course fait partie du Challenge 2014 « ADCPHS-Route départementale - Conseil Général »
- Et le 6 km « Trophée Jean Marie SERGENT » qui a le privilège de traverser le Pont Valentré et d'accepter les coureurs comme les marcheurs.

Cette course est organisée chaque année à des fins caritatives puisque l'ATSCAF reverse une partie du résultat réalisé à la recherche pour le cancer.



C'est également l'occasion de se revoir, d'échanger des impressions pour la reprise de la saison 2014 de course pédestre dans le Lot.

A 10 heures, le départ est donné pour les coureurs comme pour les marcheurs présents. Il fait un soleil radieux. Dans la longue descente de la côte de la Roussille, les coureurs sont libérés dans un certain vacarme qui s'estompe progressivement pour faire place au bruit des foulées qui contraste avec le brouhaha précédent. Le doyen 85 ans (coureur du 10 km) est récompensé par une coupe, remise lors de notre repas à la Chartreuse offerte par la Mairie de Pradines, que nous remercions particulièrement.



Ce succès avec 659 inscriptions (dont 80 marcheurs), met en valeur le dynamisme des Services de l'État à travers la vie associative. Après 10 ans d'efforts, notre célèbre course les « 10 km du Valentré » a été récompensée par la municipalité de Cahors, lors de la 22^e édition des Trophées des sports, organisée le 31 janvier 2014, au cours de laquelle l'ATSCAF a reçu le prix d'honneur du Grand Cahors.

*Martine FARGES,
Vice-Présidente de l'ATSCAF LOT*

ATSCAF DOUANES DE TOULOUSE

A l'occasion d'un échange culturel, qui s'est tenu du 6 au 30 janvier 2014 à la cafétéria de l'hôpital Marchant à Toulouse, les talentueux élèves de Béatrice Lorand ont exposé les tableaux qu'ils ont réalisés au cours de la saison 2012/2013. Cette activité artistique proposée parmi beaucoup d'autres par la section locale 31-02, l'ATSCAF Douanes de Toulouse s'est développée avec le soutien de Monsieur Daniel Dure, Chef de service à la Direction nationale des statistiques et du commerce extérieur. L'atelier est ouvert à tous les agents de la DNSCE actifs et retraités.

Depuis 7 ans maintenant, des cours sont organisés quotidiennement pour répondre à une participation croissante des adhérents (33 pour la saison 2013/2014). Les participants apprécient l'apprentissage de nouvelles techniques qui enrichissent leurs capacités artistiques. Sur un site qui compte environ 200 personnes, cet atelier permet d'améliorer la communication entre les agents des différents services et d'échanger leurs compétences. Chaque année en juin, l'atelier organise à la DNSCE un Salon d'Arts plastiques où les meilleurs talents sont récompensés par un prix du Jury et trois prix du Public. Composer ensemble dans la proximité, c'est permettre à l'expression personnelle de trouver un enrichissement ; tel est le concept de cet atelier, reconduit dès la rentrée 2014/2015.



■ Vernissage à l'hôpital Marchant.

Maryline Vacassy, Présidente de l'ASCDT, Douanes de Toulouse
maryline.vacassy@douane.finances.gouv.fr

ATSCAF LOIRE-ATLANTIQUE

QUAND LA COUPE DE L'OUEST N'EST PAS QUE L'AFFAIRE DES SPORTIFS

C'est sous une météo mitigée que s'est tenue à La Pommeraye (49), la 61^e édition de la coupe de l'ouest dont l'organisation revenait à la Loire-Atlantique. Si la chaleur n'était pas au rendez-vous, la manifestation s'est déroulée dans un esprit convivial et festif. Toutefois, les sportifs n'ont pas été les seuls à partager ce moment. Une fois encore, l'ATSCAF 44 a réussi le pari de rassembler des adhérents de divers horizons autour d'un même événement. En 2010, il s'agissait de la Culture, puisque le Photo-club avait couvert les trois journées du festival de Théâtre qui se tenait à Nantes.

Cette année, Sport et Culture viennent de vivre ensemble les 48 heures de la coupe de l'ouest ! En répondant favorablement, comme d'habitude, à l'appel qui leur avait été lancé, nos amis reporters ont couvert l'ensemble des compétitions. Pour eux, il s'agissait de relever un nouveau défi en laissant un témoignage de ces deux journées, sur un nouveau thème pour nombre d'entre eux qu'est la compétition sportive. Ainsi, les compétitions et le palmarès 2014 ont été immortalisés et les clichés seront prochainement accessibles sur internet à tous les participants. Bravo à nos voisins du Maine-et-Loire qui remportent la coupe 2014. Les petits poucets que sont la Sarthe (invitée) et la Mayenne se sont vus attribuer respectivement le trophée de la sportivité et la magnifique cuillère de bois. La Loire-Atlantique ne boude pas, quant à elle, sa belle deuxième place.

Chapeau bas à l'engagement de tous les sportifs et bénévoles qui ont contribué à faire de ces journées une édition réussie. L'ATSCAF 44 transmet le témoin à l'ATSCAF 22, le rendez-vous est déjà pris pour les 29 et 30 mai 2015 à Ploufragan près de St Briec.



■ Remise de la Coupe (Photo : Jean-Marie Gauthier-Lucas).



ATSCAF CÔTE D'OPALE

La maladie a emporté un des plus fidèles dirigeants de l'ATSCAF Côte d'Opale, Patrick Pochet.

Président de la section locale jusqu'en 2006, il s'était retiré après l'organisation du congrès national. Cet amateur de musique avait également créé la section guitare, aujourd'hui l'activité la plus importante de notre association.

Annabel VIAUD

Interview

Par Arsène Demirdjian



« MOI, PRÉSIDENTE... »

Lors du dernier congrès fédéral qui s'est déroulé en mars 2014 à Caen, l'important renouvellement de présidents d'associations locales avait été souligné et une réunion spécifique leur avait même été consacrée. De l'avis de tous les participants, l'initiative était excellente, et devait être renouvelée. Dans la lignée de ce rendez-vous et dans le souci de la fédération de se rapprocher des sections locales, et notamment des nouvelles équipes dirigeantes, une rencontre s'est déroulée à Saint-Brieuc avec Annabel VIAUD, Présidente de l' ATSCAF Côtes d'Armor récemment élue.

Pourquoi ton engagement à l'ATSCAF et depuis quand tu t'y investis ?

Je suis rentrée dans l'administration des finances en 1992 en Alsace mais je n'ai adhéré à l'ATSCAF qu'en 2002 lors de mon arrivée dans les Côtes d'Armor. J'ai toujours apprécié l'esprit « ATSCAF », empreint de convivialité et de partage dans les différentes activités proposées. J'ai décidé de m'y investir davantage en occupant successivement le poste de Vice-Présidente puis celui de Présidente à compter d'octobre 2013, suite au départ en retraite de mon prédécesseur Gérard RIOT.

Quelles ont été tes motivations pour accepter cette fonction ?

Lorsque Gérard Riot a annoncé son départ, la section menaçait de disparaître faute de successeur. Je me suis alors dit qu'il fallait « sauver » l' ATSCAF et continuer l'excellent travail accompli par les bénévoles depuis 1950, année de la création de la section départementale. Cette idée a réellement mûri lors du festival des Musiques de Nérès-les-Bains en octobre, où je chantais avec la chorale de notre association. Lors du comité qui a suivi, Claudine COSTO membre du bureau, a suggéré que la fonction de Présidente me soit confiée, elle-même se proposant de m'assister en tant que Vice-Présidente. Par ailleurs, je connaissais déjà l'équipe en place, j'avais toute confiance en elle et celle-ci m'a activement soutenue dans ma démarche. En outre, Gérard Riot fait toujours partie du comité comme responsable des sports et s'est engagé à m'apporter aide et conseils si nécessaire.

Quels sont tes objectifs ?

Même si nos adhérents sont assez fidèles et pratiquent presque tous une discipline au sein de notre association, je souhaiterais créer de nouvelles manifestations et activités. J'aimerais relancer la dynamique autour d'événements festifs et conviviaux et proposer notamment des sorties extérieures. Pour ses 280 adhérents, tous financiers pour la plupart, l'ATSCAF Côtes d'Armor dispose aujourd'hui d'une offre très variée et appréciée et ce, sans gérer de billetterie. Je reste persuadée que nous pouvons encore trouver de nouvelles idées pour satisfaire en premier lieu nos adhérents et essayer d'en attirer d'autres.

Aujourd'hui, 30 % de Présidents locaux sont des femmes, alors que celles-ci composent la majorité de nos adhérents. (NDLR : 56,38 % au 31.08.2013). Est-ce plus difficile pour une femme d'occuper ce poste ?

Je pense que l' ATSCAF Côtes d'Armor est le contre-exemple parfait ! Notre Vice-Présidente et notre Trésorière sont des femmes également, auxquelles je peux associer Brigitte Josse qui bénéficie d'un temps aménagé pour gérer l'association. Notre comité est composé de 19 membres dont... 12 femmes ! Je ne crois pas, par conséquent, qu'il soit plus difficile pour une femme de mener une section locale. Il suffit d'avoir de la motivation et d'être bien entourée, afin de transmettre nos idées et notre dynamisme aux adhérents.

As-tu des inquiétudes aujourd'hui après tes 6 premiers mois d'exercice ?

Pas spécialement, car je le répète, je suis très bien entourée dans le comité. Dans l' immédiat, ma principale préoccupation est de poursuivre la dynamique impulsée par mes prédécesseurs afin de continuer à satisfaire nos adhérents. Le renouvellement des agents financiers n'est pas très important dans notre département et notre population vieillit. J'ai le souci de répondre toujours à leur attente et donc de trouver de nouvelles idées à leur proposer. Sur la fonction même de Présidente, je ne suis pas inquiète. J'ai confiance dans la gestion de notre association et moi-même j'ai beaucoup appris de ma fonction précédente en tant que Vice-Présidente. De plus, mes collègues des départements voisins sont toujours disponibles pour répondre à mes interrogations. D'autre part, nous avons de très bonnes relations avec l'administration locale. Cet élément permet à notre association et à ses bénévoles d'œuvrer en toute sérénité.

As-tu des attentes particulières aujourd'hui ?

J'ai été très satisfaite de la réunion dédiée aux nouveaux Présidents lors du congrès de Caen. Mais hélas, elle était trop courte pour aborder tous les sujets intéressants. J'aimerais bien d'autres initiatives de ce genre de la part de la fédération. Une section locale apprécie d'être écoutée, soutenue et assistée par la fédération. De même au niveau régional, je trouve qu'il n'y a pas assez de rencontres entre les sections locales. Échanger entre nous et partager notre expérience ne peuvent qu'être bénéfiques pour conserver la dynamique de nos associations. Lors du congrès de Caen, j'ai proposé l'idée d'un livret d'accueil pour les nouveaux dirigeants et j'ai été ravie de voir la proposition retenue par la fédération. De même lors de l'arrivée d'un nouveau Président, je pense qu'il serait utile de lui remettre en complément du livret d'accueil, la clé USB contenant tous les outils de gestion et de communication au sein de l'ATSCAF.



Cet été, des vacances
à la mer ou à la montagne...

Consultez notre publication
« Séjours été 2014 ».

Rendez-vous également
sur **atscaf.fr**



hebdomadaire de l'ATSCAF • numéro 211 • décembre 2013

SÉJOURS

ARTS • SPORTS • VOYAGES

ÉTÉ 2014



Crédit photo : iStockphoto

